

Mayor est venu défendre « son » Samusocial

► L'ancien bourgmestre de Bruxelles et ex-président de l'ASBL privée a répondu aux questions de la commission d'enquête.

► Mais il n'a pas répondu à toutes les questions.

► Il a surtout profité de la tribune

qui lui était donnée pour justifier ses agissements et régler ses comptes avec quelques « amis » politiques.

► A l'issue de la commission, il a annoncé son retrait de la vie politique.

Contrairement à Pascale Peraïta, qui a refusé de répondre aux 220 questions qui devaient lui être posées mardi, Yvan Mayeur est venu mercredi pour affronter les membres de la commission. Et il a répondu aux questions, pas toutes, mais quand même. En fait, on a surtout eu droit à un exercice de défense de « son » Samusocial.

Un peu blême mais manifestement prêt à en découdre, le fondateur du Samusocial a d'abord parlé plus d'une heure pour expliquer sa vision des choses et rappeler son long engagement social en la matière. Il a parlé de sa vision de l'accueil des sans-abri, de sa vision de Bruxelles, de sa vision du secteur (« des secteurs » comme il dit), des réfugiés, des crises de l'asile, de la répartition des rôles entre la Ville, le CPAS bruxellois, la Région et l'Etat fédéral.

A plusieurs reprises au cours de l'audition, on a remarqué que l'ex-maire cherchait à régler ses comptes avec « certains » (il a souvent utilisé le terme « ils ») à la Région et à la Cocom, la Commission communautaire commune. « Je voudrais revenir sur la période d'avant 1993 et la loi sur le vagabondage, a entamé Yvan Mayeur. La loi prévoyait que les CPAS les prennent en

charge. En avril 1995, je deviens président du CPAS de Bruxelles. Et je me rends compte qu'il y a beaucoup de vagabonds, dans les gares entre autres. »

Paris, un modèle trop coûteux

Yvan Mayeur en arrive ensuite à l'idée de créer le Samusocial sur le modèle de celui de Paris. « J'ai présenté l'idée auprès des autres CPAS bruxellois, mais ils n'en ont pas voulu. On a proposé de créer un outil privé. En 1999, nouvelle tentative de créer une nouvelle structure publique mais on échoue une nouvelle fois sur les coûts. Les CPAS n'auraient pas pu le supporter financièrement. En décembre 2003, le Samusocial s'installe aux Remparts. »

Il cite ensuite les différentes crises de l'asile. « Comment distinguer un sans-abri d'un immigré ? C'est impossible, donc on a convenu qu'on acceptait tout le monde. Des controverses, il y en a beaucoup de ce genre. La conséquence de ça, c'est que les chiffres ont explosé. C'est ça la réalité. Nous sommes partis de rien et aujourd'hui, on en est à 18 millions d'euros de budget annuel. Notre lutte depuis vingt ans n'a pas servi à rien. C'est 300 emplois aujourd'hui, 500 en hiver. »

Des idées sur l'avenir

Sur l'avenir du Samusocial,

Yvan Mayeur a des idées précises. « En faire un instrument régional ? J'ai des doutes », a dit l'ancien président de l'association. Après un long laïus d'une demi-heure sur l'historique du Samusocial et un plaidoyer politique, il a notamment attaqué à deux reprises Vincent De Wolf, bourgmestre MR d'Etterbeek, qui se trouvait juste face à lui dans la salle.

« Des montants exorbitants au Samusocial ? Quelles sont les références ? Je comprends que ces montants interpellent les citoyens qui ne connaissent pas le fonctionnement public. Une comparaison avec Publifin ? Il n'y a manifestement pas de limite à l'exagération ! Les moyens du Samusocial vont intégralement à l'action sur le terrain. Nous sommes là pour protéger les travailleurs. C'est le rôle du bureau. Sinon, on ne pourrait pas fonctionner, a précisé Yvan Mayeur d'un ton autoritaire. Je demande que l'on pondère les réactions par rapport à tout ça. »

Yvan Mayeur a en tout cas habilement utilisé la tribune offerte pour défendre son œuvre. « Ma carrière ne se limite pas à ce pseudo-scandale », a-t-il dit.

« Lynchage »

L'ancien bourgmestre de

Bruxelles a également expliqué que la Région avait refusé de l'entendre quand le scandale a éclaté. *« J'estime ne pas avoir eu le droit légitime de me défendre. A cause de ça, j'ai subi un lynchage, un bannissement. Le travail que j'ai fait ne mérite pas de subir ce que je subis aujourd'hui. »* Du vrai Shakespeare, comme l'a fait remarquer un journaliste flamand.

A la question de savoir s'il allait rembourser les jetons de présence perçus, Yvan Mayeur a éludé la question en disant qu'il avait analysé la situation avec ses avocats et se réservait le droit d'en tirer les conclusions. *« Mais je n'en dirai pas plus aujourd'hui. En tout cas, je ne les ai pas touchés indûment. »*

A différentes reprises, Yvan Mayeur a attaqué la Région bruxelloise et la Cocom en leur reprochant notamment de ne pas avoir cherché à développer la structure Ariane qui servait en principe à l'accueil des sans-abri. *« Pourquoi n'a-t-elle jamais activé cet outil ? Pourquoi a-t-elle continué à financer le Samusocial ? Contrôlés ? Evidemment que nous étions contrôlés. Pourquoi la Région ne l'a-t-elle jamais fait ? J'ai la réponse mais je ne vous la donnerai pas. Ils ont une responsabilité. Ils ont préféré charger le Samu. »*

A propos de M^{me} Marage, l'ancienne comptable du Samusocial en congé de maladie longue durée, Yvan Mayeur a déclaré qu'elle avait été *« harcelée par les autorités »*. *« Est-ce qu'on peut entendre*

ça aussi à un certain moment ? », a-t-il lancé en direction du groupe PS de la commission.

« Nous avons été ouverts à tout le monde, nous avons reçu tous les ministres. Et ils ont décidé de nous octroyer des subsides. Vous croyez vraiment que j'ai le pouvoir de convaincre tous ces ministres tout seul ? La réalité, c'est le terrain. Je ne les ai pas inventés, les gens dans la rue, il faut arrêter avec ça », a conclu Yvan Mayeur.

Après cette longue audition, Yvan Mayeur s'est adressé aux membres de la commission, comme un début de conclusion du scandale : *« Je ne participerai plus au monde politique. »* ■

PHILIPPE DE BOECK

AMBIANCE

Des sandwiches et du vin

Scène étrange mercredi, lors du direct de la commission Samusocial. Au moment où des questions très sensibles sont posées à Yvan Mayeur, certains députés sont en train de manger, pas toujours très discrètement. Il y a aussi du vin. Et Vincent De Wolf (MR) pose la question délicate des rapports entre le Samusocial et la Région bruxelloise tout en mangeant, le ballon de verre pas très loin de lui. Stupéfaction chez les internautes qui se demandent si c'est bien cela l'image que l'on veut donner de la politique, à un moment aussi délicat. Bonne question...

B.DY

« Ma profession ? Excusez-moi, c'est un peu compliqué »

YVAN MAYEUR, SE PRÉSENTANT
À LA COMMISSION

L'AUTRE TÉMOIN

« Je suis fier de ce que fait le Samu »

Avant Mayeur, c'était au tour de Michel Degueudre, président du Samusocial, de répondre aux questions. Il était assisté de son avocate. Il est surtout revenu sur son mail de la semaine dernière (d'enquêter sur deux journalistes et un député) après un contact avec un premier journaliste sur la fin de l'hiver au Samusocial. *« La discussion est très vite passée sur les salaires de l'ASBL et de celui de M. Mayeur. Je me demandais ce que je devais faire. Puis, il y a eu un deuxième journaliste... Je ne savais pas pourquoi il y avait tant d'insistance sur cette question. Je n'en pouvais plus, je me suis énervé et j'ai envoyé ce mail au porte-parole du Samusocial. Je n'en suis pas très fier. Avec le recul, je comprends mieux la démarche des journalistes »,* a déclaré Michel Degueudre en s'excusant pour son mail maladroit. Mais *« je suis toujours fier de ce qu'on fait au Samusocial »*.

PH.DB.

« Comment peut-on parler de rémunérations excessives ? Quelles sont les références ? Les points de comparaison ? »

POUR DÉFENDRE SES RÉMUNÉRATIONS